

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT
du 11 juin 2014**

Absents : 0 Pouvoirs : 0

Suivant l'ordre du jour le conseil municipal, par 18 voix et 1 abstention :

- Approuve la Décision Modificative n°1 au Budget primitif 2014 ;
- Décide l'admission en non valeur la somme de 0,50€ du loyer de la poste. ;
- Fixe les tarifs de la restauration et garderie scolaire proposés par l'association Amicale Laïque pour l'année scolaire 2014/2015 ;
- Est déclaré élu, Bertrand RULLIER comme délégué titulaire et James VERGNAUD comme délégué suppléant représentant la commune auprès de l'association Via patrimoine ;
- Emet un avis favorable à la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière départementale (suite à la création de ou à l'élargissement de communautés de communes) ;
- Approuve Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la prise en compte de l'avenant N°1 au marché « aménagement du giratoire de Ste Catherine » concernant l'ensemble des opérations permettant le traitement des 120 m3 de terres chargées en hydrocarbures découvertes sous chantier pour une valeur d'avenant d'environ 100 000 € TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions pour le versement des fonds de concours concernant les travaux du SDEG 16 ;
- Arrête la liste des noms de rues et lieux-dits ;
- Dans le cas de transfert du fond de commerce de la boulangerie actuelle parcelles AS76-80-81 vers le projet de commerce prévu parcelles AT194-196 le conseil municipal
 - Accepte la résiliation pure et simple sans indemnité du bail commercial encours parcelles AS76-80-81.
 - S'engage à ne pas permettre l'implantation d'une autre boulangerie pâtisserie dans ces mêmes locaux
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes liés à la vente des parcelles AT194-196 au prix de 25,50€ le m² (prix défini par Décision du conseil le 6 mars 2014) ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes de sessions des parcelles du CR6 au prix de 2,50€ le m² ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat entre la commune de Garat et les associations communales reconductibles tacitement tous les ans ;
- Propose à titre provisoire et expérimental pour l'année scolaire 2014-2015, par 17 voix pour et 2 abstentions.
 - La mise en place des rythmes scolaires à l'école maternelle tels que validés par l'éducation nationale en janvier 2014.
 - La mise en place des rythmes scolaires à l'école élémentaire en cours de validation par les enseignants conformément à la circulaire n° 2014 063 du 9-5-2014 relative à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires prévues par le décret n°2014-457 du 7 mai 2014 ;
- Fixe à 18h00 le Vendredi 20 juin le prochain Conseil Municipal désignant les délégués de la commune «Elections Sénatoriales ».

Questions Diverses et informations :

- Chantier de Sainte Catherine : Etat d'avancement du chantier conforme aux prévisions
- Communication : diffusion début juin du nouveau journal communal « Garat Info » qui semble avoir été apprécié.
- Permanence parlementaire de Martine Pinville le 27 juin de 9h30 à 10h30 salle « des Amis du Temps Libre ».
- Brocante du 8 juin : Journée ensoleillée et participation honorable.
- Proposition de liste des délégués et suppléants « Elections Sénatoriales »
Délégués JM Choisy, J Vergnaud, C Mérienne, B Rullier, C Dulau.
Suppléants K Fleurant, S Cahorel, V Labbaci.

Rappel des manifestations à venir

- **Fin de séance du conseil municipal à 21h 50.**

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,
signé : Jean-Marc CHOISY

Le secrétaire de séance,
Signé : J-Marie DROUAUD